

# VIE DE L'ETABLISSEMENT - INFOS PRATIQUES-



Tarifs

Infirmierie

Service Social

Transports





# TARIFS



Les tarifs sont votés par le conseil d'administration. Ils sont valables jusqu'au 31.12.2021

## Internat pour les lycéens:

La pension complète pour l'année est de 1 700.00 euros. Ce montant est réparti sur les trois trimestres de l'année scolaire soit une facture par trimestre.

## Demi-pension pour les lycéens et apprentis:

- Le ticket repas: 4.25 € par repas pour les élèves. Le compte doit être crédité régulièrement et ne jamais être en négatif.

## Internat pour les apprentis:

- Les apprentis acquittent leur consommation au réel. Le repas est à 4,25€ et la nuitée à 6,50€. Le total de la journée pour un apprentis interne est de 15,00€.

# AIDES FINANCIERES

## Bourse nationale de lycée :

Elle a pour but d'aider les familles à assumer les frais de scolarité de leur enfant. Elle est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille.

La bourse est versée à chaque fin de trimestre après déduction des frais de demi-pension.

- Pour les 3<sup>ème</sup> : la demande se fait dans le collège actuel de l'élève
- Pour les 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers : la demande se fait auprès du secrétariat du lycée

## Prime d'équipement :

La prime d'équipement est versée à tous les nouveaux élèves boursiers inscrit en plasturgie, prothèse et horlogerie, une seule fois durant toute leur scolarité. Elle est utilisée pour l'achat d'équipement de base nécessaire à la formation.

Elle s'élève à 341,71€.

## Prime d'internat :

Une prime d'internat peut être versée aux élèves boursiers, une fois par année scolaire. Son montant est calculé en fonction de l'échelon de la bourse.

# Le Service VIE SCOLAIRE



**Du lundi au vendredi de 07h30 à 18h00**

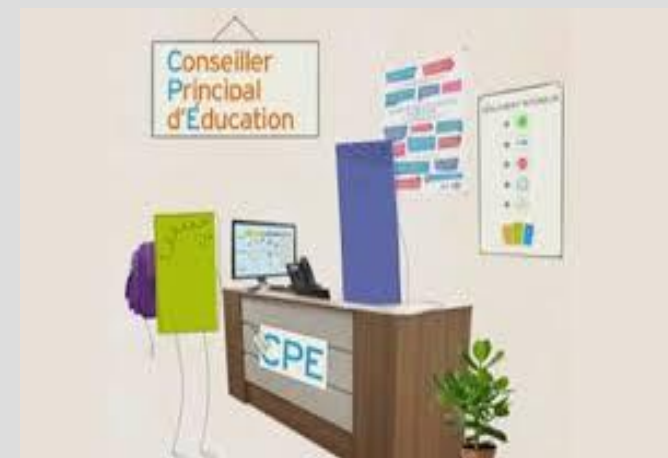
Le service de la Vie Scolaire regroupe 2 Conseillères Principales d'Éducation, associées à 8 assistants d'éducation.

Chaque Conseillère d'Éducation a en charge un niveau d'enseignement, et suit ainsi la même cohorte d'élèves de la seconde à la terminale

- **Eleonore PHILIPPE: 2ndes, 1eres années CAP, terminales et 2eme année BTS**
- **Albane NACKA : 3èmes, 1ères, 2emes années CAP, CAP HCV et 1<sup>ère</sup> année BTS**

L'activité de la Vie Scolaire se fait en étroite contact avec les élèves, le personnel enseignant et non enseignant, les parents et l'administration du lycée. La gestion de l'assiduité des élèves, l'aide à l'organisation du temps des élèves, notamment en dehors des cours, ainsi que le suivi individualisé constituent une large part du service apporté.

- Gestion de l'internat et fonctionnement de la ½ pension.
- Le bon fonctionnement des différents groupes de représentants élèves est aussi visé : suivi des élections élèves (délégués de classe, délégués au Conseil d'Administration, Elus au Conseil de la Vie Lycéenne), ainsi que la mise en place d'activités par le biais de la Maison des Lycéens.
- Education à la santé et à la citoyenneté.
- Animation et la mise en place des projets
- Education à l'orientation





# Le Service Santé Scolaire

- .**Madame FAUCHER** est l'infirmière qui coordonne le suivi médical des élèves,
- .**Dr MOURRIERAS** est le médecin scolaire rattaché au secteur.
- .**Dr PARQUE** assure les visites médicales obligatoires de tous les élèves mineurs.

## Les horaires en journée :

- Lundi : 9h à 17 h00
- Mardi : 8h à 17 h 00
- Mercredi : 8h à 12h30
- Jeudi : 8h30 à 17h30
- Vendredi : 8h à 17h

## Astreintes de nuit :

Lundi, Mardi et Jeudi de 21h à 7h00.



# Le Service Santé Scolaire (suite)

## Les missions de l'infirmière:

.Elle travaille en partenariat avec la vie scolaire, l'assistante sociale  
. et l'équipe pédagogique tout en respectant le secret médical.

.Elle assure les premiers soins auprès des élèves, et coordonne la prise en charge médicale, hospitalière si besoin.

.Elle organise la prise en charge des élèves ayant un trouble de la santé pouvant retentir sur leur scolarité et établit les liens nécessaires avec les professionnels du réseau de soins.

.Elle participe aux actions de prévention et d'éducation à la santé dans le cadre du CESC (Comité d' Education à la Santé et à la Citoyenneté)

.Pendant cette période épidémique, Mme Faucher participe à l'élaboration des protocoles et fait le lien entre les divers intervenants (ARS , élèves , familles ....



**L'infirmierie du Lycée:  
Un lieu d'accueil  
d'écoute  
et de confidentialité**

# LE SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

Annie TALLIO, assistante de service social scolaire vous accueille au lycée le lundi de 9h15 à 17h30

Ce service s'adresse à tous les élèves et à leurs familles rencontrant des difficultés :

- scolaires : absentéisme, décrochage, problèmes comportementaux...
- personnelles : familiales, relationnelles, psychologiques...
- financières ou d'accès au droit : bourses, Fonds Sociaux du Lycée...

Elle a un rôle d'écoute, de soutien, de conseil auprès de tous les élèves et de leur famille

Elle travaille en lien avec l'équipe éducative (CPE, infirmière, enseignants, administration...) ainsi qu'avec des partenaires extérieurs (services sociaux, espace des solidarités...)

Elle est tenue au secret professionnel.



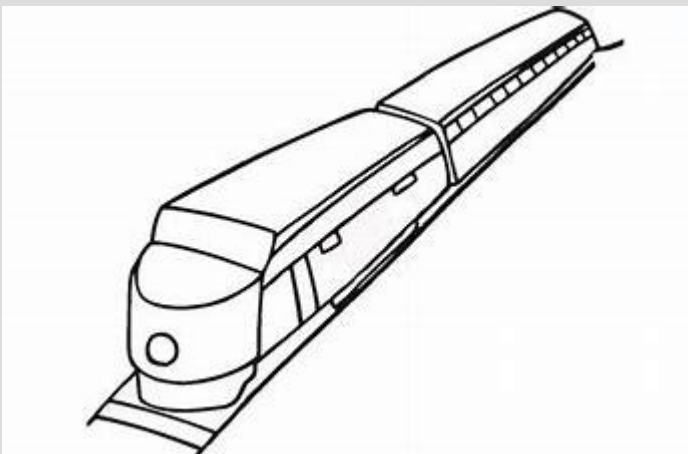
# CO-Psy : Psychologue de l'Éducation Nationale

*Sa mission est d'agir en faveur du bien-être psychologique et de la **socialisation** des élèves pour faciliter l'acquisition de leurs apprentissages, et de participer à la **prévention des risques de désinvestissement ou de rupture scolaires**. Il favorise ainsi par son expertise la réussite scolaire de tous les élèves.*

**Mme PUAUD**  
est présente au  
lycée ½ journée  
par semaine

- Sa mission est de contribuer à **créer les conditions d'un équilibre psychologique** des élèves **favorisant leur réussite et leur investissement scolaires**.
- Le psychologue de l'Éducation nationale accompagne les élèves dans **l'élaboration progressive de leur projet d'orientation**.
- En lien avec les équipes éducatives, il participe à la conception et à la mise en œuvre d'actions permettant **l'appropriation d'informations sur les formations et les métiers et l'évolution de leurs représentations**.
- Il contribue à l'élaboration de parcours de réussite des élèves en leur permettant de prendre conscience des enjeux de leur formation et de s'orienter vers une qualification visant leur insertion socioprofessionnelle.
- Il porte une attention particulière aux élèves en difficulté, en situation de handicap ou donnant des signes de souffrance psychologique.
- Il participe également à la **prévention et à la remédiation du décrochage scolaire**.





# TRANSPORTS

# Venir au LP Les Savarières depuis la gare de Nantes : 35 minutes



Icons: Pedestrian, Bus 1, Pedestrian, Bus 4, Total time: 35 min

> Pedestrian, Bus C9, Pedestrian

06:58 **Boulevard de Stalingrad**

- Marche
- 112 m
- 01 min

07:01 **Gare Nord** >

- 1**
- Vers François Mitterrand / Jamet
- Env. 02 min

07:03 **Duchesse Anne-Chateau** >

- Marche
- 44 m
- 01 min

07:07 **Duchesse Anne-Chateau** >

- 4**
- Vers Porte de Vertou
- Env. 06 min

07:13 **Greneraie** >

- Marche
- 58 m
- 01 min

07:19 **Greneraie** >

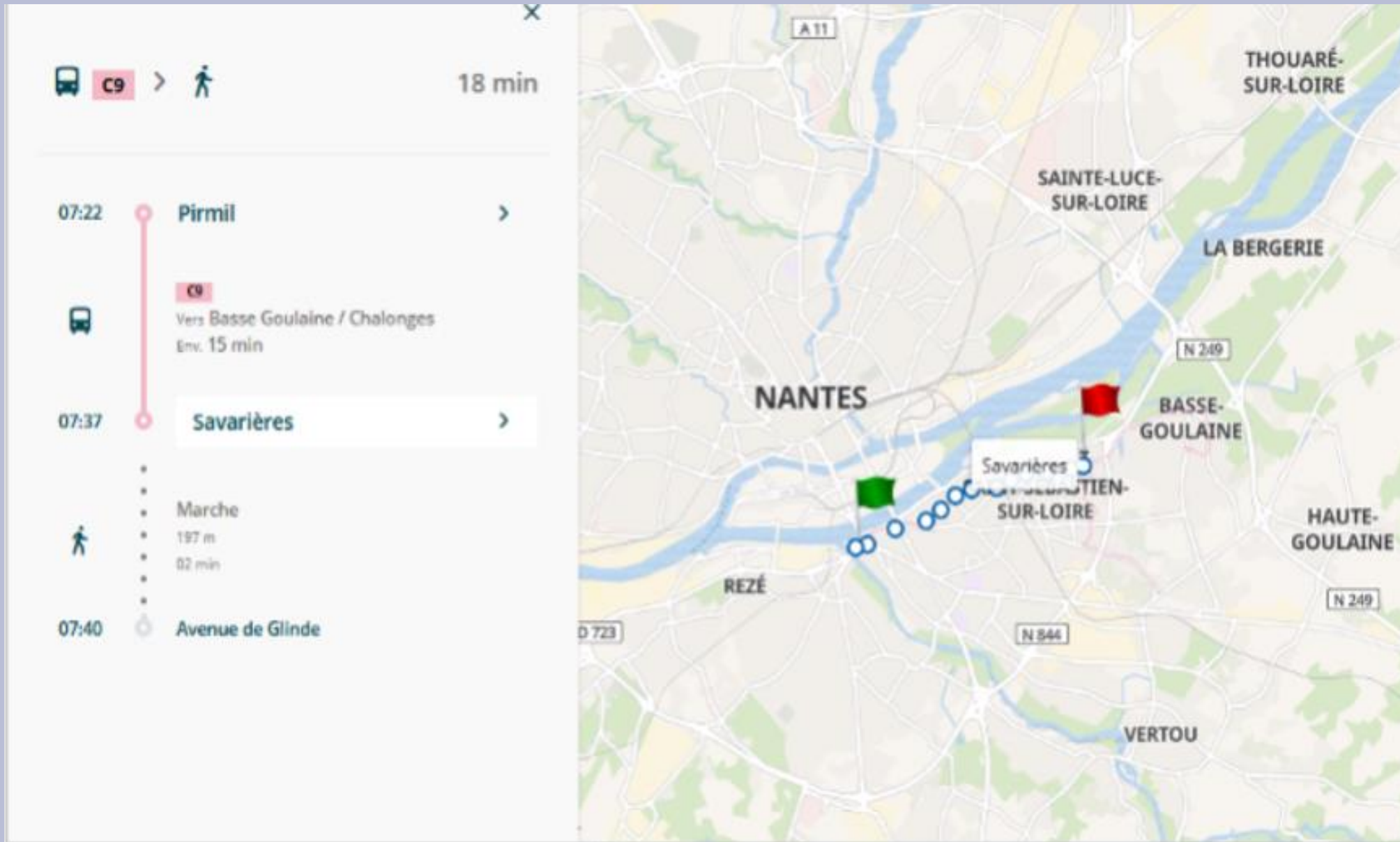
- C9**
- Vers Basse Goulaine / Chalonges
- Env. 11 min

07:30 **Savarières** >

- Marche
- 197 m
- 02 min

07:33 **Avenue de Glinde**

# Venir au LP Les Savarières depuis Pirmil : 18 minutes





# Lignes de Bus desservant le lycée

